

## Réaction de la direction du Conseil d'administration FTI-EPT à l'évaluation

4 décembre 2009

Le Conseil d'administration FTI salue le rapport d'évaluation qu'il a commandé comme évaluation externe à mi-parcours du « délai » fixé à 2015 pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

Tout en reconnaissant les réalisations de l'Initiative pour une mise en œuvre accélérée du Programme Éducation pour tous (FTI - EPT), le rapport conclut que la FTI n'est pas, loin s'en faut, arrivée à ses objectifs et qu'elle doit lancer un vigoureux processus de réformes afin d'atteindre tout son potentiel à l'avenir. Nous prenons note de l'une des grandes conclusions du rapport : « le monde a besoin d'une meilleure FTI et non d'un nouveau fonds mondial ». L'évaluation elle-même, assortie de ses recommandations fondées sur les réussites et échecs enregistrés à ce jour, est une composante majeure de l'amélioration de la FTI.

En résumé, les principales réalisations de la FTI sont :

- L'évaluation insiste sur le fait que la création de la FTI – EPT a été la bonne décision : un partenariat étendu en faveur de l'éducation de base était et demeure essentiel.
- Le rapport signale que les pays admis à bénéficier de la FTI obtiennent de meilleurs résultats que les pays qui n'y sont pas admis : le nombre d'enfants inscrits dans les écoles des pays africains couverts par la FTI a augmenté de 64 % entre 2000 et 2007, soit le double de la hausse enregistrée dans les pays non couverts par la FTI. En outre, les pays admis à bénéficier de la FTI ont augmenté leurs propres financements en faveur de l'éducation à un rythme beaucoup plus rapide que les taux de croissance de leurs économies.
- L'évaluation a également signalé le rôle joué par la FTI comme forum visant à améliorer l'efficacité de l'aide à l'éducation. Plusieurs études antérieures des programmes mondiaux de la Banque mondiale, de l'OCDE et de l'ONU ont relevé que la FTI était le programme satisfaisant le plus aux principes généralement admis de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement de 2005. Le rapport signale que la FTI a recentré l'attention des bailleurs de fonds sur l'aide aux plans et processus contrôlés par les pays. Toutefois, tandis que nous nous efforçons à accroître l'efficacité de l'aide, nous saluons les recommandations formulées par l'évaluation sur l'approche à adopter pour ce faire. Ces recommandations du rapport cadrent avec plusieurs réformes déjà en cours.
- Bien que le Fonds catalyseur, principal fonds fiduciaire pluridonateurs de la FTI, ait alloué au cours des dernières années environ 1,6 milliard USD à l'appui des plans d'éducation nationaux admis à bénéficier de la FTI, nous approuvons également une conclusion de l'évaluation : le financement de ces plans, bilatéral ou via le Fonds catalyseur, n'est pas loin s'en faut à la hauteur des besoins. Les recommandations de l'évaluation aideront à améliorer notre action

dans le cadre d'une série d'initiatives majeures en cours visant à accroître l'efficacité et le financement – à terme nécessaires pour scolariser un plus grand nombre d'enfants et leur dispenser une éducation de qualité.

Attribution des progrès à la FTI – EPT :

Le Conseil estime que la FTI – EPT a contribué à instaurer, dans les pays admis à bénéficier de la FTI, un climat qui a permis une nette amélioration des résultats éducatifs, du financement intérieur et de l'efficacité de l'aide.

Le Conseil reconnaît en même temps qu'il est statistiquement difficile d'attribuer ces progrès à telles ou telles interventions financées, par exemple, par le Fonds catalyseur de la FTI. Plus concrètement :

- Le nombre accru d'enfants scolarisés dans les écoles des pays couverts par la FTI : l'évaluation avertit que ce progrès ne doit pas être entièrement considéré comme preuve de l'efficacité de la FTI, dans la mesure où la FTI sélectionne ceux qui obtiennent de meilleurs résultats en vue de leur admission. Cela est compatible avec l'accent mis par la mission de la FTI sur l'aide aux solides plans sectoriels de l'éducation de base contrôlés par les pays.
- Le financement intérieur accru pour l'éducation de base : l'évaluation juge modeste l'incidence de la FTI sur cette tendance, l'attribuant principalement à la croissance du PIB des pays.

Principales recommandations du rapport, notamment plusieurs appels à de solides réformes :

**Réformes et changement** : le Conseil d'administration procédera à un examen très sérieux des recommandations de l'évaluation et lancera un processus de réformes dont le coup d'envoi sera donné lors d'une réunion spéciale du Conseil au début de l'année 2010. Le Conseil souhaiterait saluer le fait que, durant l'année 2009, ont déjà été entrepris plusieurs changements de gouvernance qui ont permis d'instaurer une prise de décisions plus transparente, stratégique et inclusive dans le cadre du Partenariat. Les réformes à venir doivent prévoir la rationalisation des mécanismes des fonds fiduciaires, des mesures sur les réponses à apporter par la FTI aux pays fragiles et sortant de conflits, des approches novatrices d'aide au développement des capacités, et le réexamen des rôles des principaux intervenants.

**Financement par les bailleurs de fonds** : une conclusion majeure du rapport estime que le financement pour l'éducation de base dans les pays à faible revenu est tombé dans l'ensemble à un niveau très en deçà des besoins. En avril 2009, nous avons annoncé le lancement d'une campagne visant à reconstituer les ressources des fonds fiduciaires de la FTI et à accroître sensiblement l'aide des bailleurs de fond à l'éducation de base dans son ensemble. Cette campagne est l'occasion pour les bailleurs de fonds, la société civile et les pays en développement de joindre leurs efforts au profit de l'éducation. La campagne de mobilisation des financements de la FTI sera coordonnée avec d'autres initiatives à l'appui du financement de l'Education pour tous, notamment la Classe de 2015 et la Campagne Un but. Nous

estimons, en accord avec l'évaluation, que la reconstitution des ressources doit toucher un cercle plus large de bailleurs de fond, notamment d'autres pays donateurs tels que les Etats-Unis, les nouveaux pays donateurs émergents, les fondations, ainsi que le secteur privé, et qu'elle doit s'appuyer sur des sources de financement novatrices.

**Mission de la FTI :** l'évaluation préconise à juste titre que la FTI-EPT mette davantage l'accent sur ses objectifs et principes initiaux. Ainsi que l'indique l'évaluation, l'ensemble des bailleurs de fond devraient alors se conformer plus strictement aux principes d'appui aux programmes sous contrôle des pays de la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra. Cela consiste notamment à assurer que la FTI joue un rôle de catalyseur pour d'autres financements et que l'aide à l'éducation de base soit fournie dans son ensemble de manière prévisible et conforme aux plans nationaux. Nous reconnaissons que la FTI-EPT peut contribuer beaucoup plus à assurer au niveau des pays que le financement acheminé par différents circuits bénéficie davantage aux résultats en matière d'éducation. Il nous faut également parvenir à une responsabilisation mutuelle accrue des bailleurs de fond et des pays en développement pour ce qui est de la satisfaction des engagements, ainsi qu'à un suivi précis de la quantité et qualité de l'aide et des progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs éducatifs convenus.

**Gouvernance et gestion :** l'évaluation formule des recommandations constructives visant à accélérer les récentes avancées de l'intégration des « fonds fiduciaires » de la FTI dans un cadre révisé de gouvernance et de gestion. Des efforts continus seront poursuivis pour améliorer l'efficacité opérationnelle de l'aide des fonds fiduciaires, notamment une harmonisation accrue des modalités et des versements plus rapides. L'évaluation recommande également à juste titre de permettre aux pays en développement de faire davantage entendre leurs voix, notamment sur les décisions de financement. Nous consulterons le partenariat de la FTI au sujet de ces recommandations majeures.

**Etats fragiles :** nous pensons, en accord avec l'évaluation, que les objectifs de l'EPT ne peuvent être atteints si l'on n'accorde une attention plus soutenue aux pays fragiles et affectés par les conflits ainsi qu'à la nécessité d'inscrire l'aide qui leur est consacrée au cœur de l'action de la FTI. Un fonds d'aide aux Etats fragiles et sortant de conflits sous le contrôle financier de la FTI-EPT est actuellement mis au point.

**Relation entre la Banque mondiale et la FTI :** nous estimons, en accord avec l'évaluation, qu'une plus grande attention portée au partage des responsabilités entre la Banque mondiale et le partenariat FTI-EPT bénéficierait à toutes les parties, et nous prenons note que certaines mesures ont déjà été prises dans ce sens, notamment l'extension du rôle d'entité de supervision ne relevant plus seulement de la Banque mondiale. En outre, la Banque ne présidera plus les Comités des fonds fiduciaires de la FTI.

**Champ d'activité de la FTI :** L'évaluation constate à juste titre que la FTI est ouverte à tous les pays à faible revenu<sup>1</sup>, c'est-à-dire quelque 80 pays dans le monde, ainsi que, dans la pratique, à une interprétation plus large de l'aide à l'éducation de base (notamment, par exemple, le développement de la petite enfance et la formation pédagogique), sans toutefois aborder pleinement les aspects liés à la

---

<sup>1</sup> Tels que classés par l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale.

conception et à son champ d'activité. Les besoins de financement de ce large groupe de pays bénéficiaires potentiels dépassent de très loin les besoins du petit groupe initial de ceux qui obtiennent les meilleurs résultats qu'a couvert la FTI-EPT durant les premières années. Répondre aux besoins diversifiés de ces pays exige de la FTI d'aborder les aspects correspondants en termes de conception et de champ d'activités. Nous accordons une attention urgente à cette question ainsi qu'à ses incidences sur la mobilisation des ressources de la FTI.